

## Pétitions

[Traduction]

## PÉTITIONS

## OPPOSITION À LA MODIFICATION DE LA LOI SUR LES BREVETS

**M. Neil Young (Beaches):** Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter une pétition que le greffier a dûment certifiée. Les pétitionnaires y affirment que le projet du gouvernement fédéral de modifier la Loi sur les brevets au sujet des médicaments délivrés sur ordonnance entraînera une hausse du prix des produits pharmaceutiques pour les consommateurs canadiens et compromettra gravement la capacité du Canadien moyen d'acheter les médicaments dont il pourrait avoir besoin. Ils exhortent le Parlement à rejeter ces propositions qui feront augmenter le prix des médicaments d'ordonnance pour les Canadiens.

**M. David Orlikow (Winnipeg-Nord):** Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter une pétition signée par 137 personnes d'Ottawa, Hull, Kirkland Lake et ailleurs. Ces pétitionnaires soutiennent que le projet du gouvernement nuira injustement aux Canadiens qui ont besoin en permanence, pour des raisons de santé, d'acheter des médicaments délivrés sur ordonnance. Ils font valoir que cette initiative fédérale entraînera la hausse des prix des régimes provinciaux d'assurance-médicaments. Les signataires demandent au Parlement de rejeter ce projet de loi qui fera grimper le prix des médicaments d'ordonnance que paient les Canadiens.

**M. Les Benjamin (Regina-Ouest):** Monsieur le Président, conformément à l'article 106 du Règlement, j'ai le devoir et le plaisir de présenter à la Chambre une pétition signée par des citoyens d'un certain nombre de localités de Saskatchewan, notamment Wishart, Bankend, Invernay, Rose Valley, Kelliher, Fosston, Margo, Mozart et même Leslie. Les pétitionnaires prient humblement le Parlement et la Chambre de rejeter les propositions visant à modifier la Loi sur les brevets, car elles auraient pour effet d'augmenter le prix des médicaments d'ordonnance.

**Mme Pauline Jewett (New Westminster—Coquitlam):** Monsieur le Président, j'ai également l'honneur de présenter une pétition d'un assez grand nombre de Canadiens inquiets des changements proposés à la Loi sur les brevets qui, inévitablement, augmenteront le prix des médicaments d'ordonnance et donneront aux multinationales des produits pharmaceutiques un plus grand contrôle sur les prix, ce qui leur permettra de constituer un monopole. Les pétitionnaires prient humblement la Chambre de rejeter la mesure législative proposée.

● (1210)

**M. Rod Murphy (Churchill):** Monsieur le Président, aux termes de l'article 106 du Règlement, la pétition ci-annexée a été certifiée correcte quant à la forme et au contenu. Les pétitionnaires des localités de Flin-Flon, Gillam, Thompson et Herb Lake Landing s'inquiètent du fait que le gouvernement fédéral s'est engagé à modifier la Loi sur les brevets d'une façon qui sera préjudiciable aux Canadiens qui doivent acheter constamment des médicaments sur ordonnance et qui jugent que c'est un autre cas où le gouvernement canadien fait des concessions au gouvernement américain au détriment du Canadien moyen durant les négociations sur le libre-échange.

**Mme Margaret Mitchell (Vancouver-Est):** Monsieur le Président, je voudrais également présenter une pétition sur le même sujet émanant de citoyens de l'Ontario, notamment de Hamilton, Burlington, Stoney Creek, Dundas et autres localités du sud de l'Ontario. Les pétitionnaires demandent au Parlement de rejeter la proposition visant à modifier la Loi sur les brevets qui hausserait le coût des médicaments d'ordonnance et serait préjudiciable à de nombreux Canadiens. Ils craignent également de faire partie eux aussi des concessions accordées aux États-Unis durant les négociations sur le libre-échange.

**M. Svend J. Robinson (Burnaby):** Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter une pétition signée par un grand nombre de résidents de Semans, en Saskatchewan, qui demandent au gouvernement de renoncer à ses propositions qui vont faire grimper de façon très marquée les prix des médicaments d'ordonnance que vont acheter les Canadiens et limiter sérieusement la possibilité pour les Canadiens moyens d'acheter les médicaments dont ils ont besoin. Les pétitionnaires s'inquiètent beaucoup du fait que les propositions du gouvernement fédéral auront également pour résultat de faire augmenter les frais des régimes provinciaux d'assurance-médicaments.

**M. Jim Manly (Cowichan—Malahat—Les Îles):** Monsieur le Président, me recommandant de l'article 106 du Règlement, j'ai l'honneur et le devoir de présenter une pétition signée par un bon nombre de Canadiens visant le projet de loi tendant à modifier la Loi sur les brevets. Ils estiment que cette mesure fera augmenter les prix des médicaments pour eux-mêmes et pour les régimes provinciaux d'assurance-médicaments; ils se préoccupent en outre beaucoup du fait qu'il s'agisse là d'un autre cas où le gouvernement canadien fait des concessions aux États-Unis au détriment des Canadiens ordinaires. Ils demandent donc au Parlement de rejeter ces propositions qui feront augmenter les prix des médicaments pour les Canadiens.

**M. Dan Heap (Spadina):** Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter une pétition qui a été jugée correcte par le greffier des pétitions, conformément à l'article 106 du Règlement. Elle provient d'un certain nombre de résidents de Brampton, Kitchener, Waterloo, Stoney Creek, Hamilton, Burlington, Sudbury, London, Allison et Pickering. Les pétitionnaires s'inquiètent du fait que la proposition du gouvernement de modifier la Loi sur les brevets entraînera une très forte augmentation du prix des médicaments au cours des prochaines années et sera préjudiciable aux personnes dont le revenu est restreint et pour lesquelles des médicaments sont indispensables, qu'elle fera augmenter le coût des régimes provinciaux et nuira à la santé des Canadiens. Ils prient donc respectueusement le Parlement de rejeter la proposition du gouvernement et de contrecarrer cette hausse de prix des médicaments.

[Français]

**M. Cyril Keeper (Winnipeg—Nord-Centre):** Monsieur le Président, j'ai une pétition de ma circonscription concernant la Loi sur les brevets. Ces gens-là veulent exprimer leur opinion à ce Parlement que ces changements dans la Loi sur les brevets vont augmenter de beaucoup le prix des médicaments pour les Canadiens ordinaires.